



HAL
open science

La nature de la ville. Les représentations sociales des éléments de nature à Grenoble et leurs usages par les institutions d'aménagement et d'animations

Anthony Tchékémian

► To cite this version:

Anthony Tchékémian. La nature de la ville. Les représentations sociales des éléments de nature à Grenoble et leurs usages par les institutions d'aménagement et d'animations. Le vivant en ville, nouvelles émergences. Gouvernance, intensité urbaine, agriculture et animalité urbaines, Grand Lyon La Métropole, pp.112-121, 2016. hal-01629890

HAL Id: hal-01629890

<https://hal.science/hal-01629890>

Submitted on 17 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La nature de la ville

Les représentations sociales des éléments de nature à Grenoble et leurs usages par les institutions d'aménagement et d'animations

Anthony TCHEKEMIAN

Maître de conférences en Géographie et Aménagement du territoire (CNU : 23-24)

Directeur du département Lettres, Langues et Sciences Humaines

Université de la Polynésie Française

Equipe Géos - UMR 241 EIO

B.P. 6570 – 98702 Faa'a

TAHITI – Polynésie française

Tél.: (+689) 40 866 445 (GMT -10:00)

Mail : anthony.tchekemian@upf.pf

Page personnelle : http://wwz.ifremer.fr/umr_eio/Personnels/Pages-personnelles/TCHEKEMIAN-Anthony

Résumé

Répondre aux attentes citadines en termes de qualité des produits et des paysages représente le nouveau défi de l'agriculture périurbaine en France. Ces réponses constituent des atouts sociaux et économiques qui tendent à valoriser les exploitants agricoles, puisque toute valeur socialement ou économiquement reconnue doit revenir à ceux qui la produisent. La prise en compte de la demande sociale de nature, comme paramètre des systèmes d'exploitation, permet enrichie donc la réflexion agricole, notamment en ce qui concerne les rôles de la nature périurbaine.

Sont ici présentés l'état de la demande citadine en matière de nature, de campagne et d'agriculture, dans l'agglomération grenobloise, la prise en compte de cette demande par les institutions de développement et d'aménagement du territoire, ainsi que par celles d'animation nature, puis les réponses apportées par ces institutions. L'étude se fonde sur l'analyse d'entretiens semi-directifs et de cartes mentales auprès d'acteurs. Trois grands thèmes structurent cette recherche : le rapport des usagers aux formes de natures urbaines, la prise en compte de la demande citadine et les réponses des institutions.

Mots clés : montagne, campagne, nature, ville, agriculture périurbaine, espaces urbains végétalisés, institutions, Grenoble.

Abstract

Meeting urban expectations and demands as far as product quality and landscape designs are concerned has become the new challenge in the field of suburban agriculture in present-day France. Such actions constitute social and economic assets which help promote farmers, as all initiatives deemed valuable on a social or economic standpoint are to benefit those who generate them. Therefore, by considering the social demand for natural areas as a criterion to help define farming strategies, it becomes possible to enrich the discussion on agriculture, especially regarding the purpose of suburban farming.

This presentation deals with the state of urban demand in terms of the natural environment, the countryside and agriculture in the Grenoble urban area, the interest devoted to such a demand by development, town planning or nature conservation institutions, as well as the latter's responses. This study is based on the analysis of semi-structured interviews and mental maps involving both institutional bodies and regular users. Thus, the framework of this research hinges on three main themes, namely the users' relationship to the various forms of urban nature, the consideration given to urban demands and the solutions provided by the institutions.

Keywords: mountain, countryside, nature, city, suburban agriculture, vegetated areas, institutions, Grenoble.

La nature de la ville

Les représentations sociales des éléments de nature à Grenoble et leurs usages par les institutions d'aménagement et d'animations

« L'universel, c'est le local moins les murs ».

TORGA (1986)

Introduction : Grenoble entre natures et cultures

La nature est un terme polysémique qui signifie : d'une part, l'ensemble du monde physique, des principes et organismes qui l'animent (univers, climat, végétaux, animaux), d'autre part, l'ensemble des propriétés fondamentales d'un être vivant ou de la composition et de la matière d'un objet, d'un élément (son essence, sa composition), ou encore de l'origine, du devenir d'une chose dans sa spontanéité et sa léthargie temporelle (libre d'une fin, la nature humaine). Selon Aristote, la nature préside à l'organisation du cosmos, et pour Spinoza à celle d'un être particulier. La nature nie le hasard et engendre le déterminisme, si bien que dans les écrits, de la Genèse à Rousseau, en passant par Descartes et Marx, la nature apparaît comme une donnée brute livrée à l'activité humaine, s'opposant ainsi à la culture. Si bien que l'homme transforme le monde, lui donne un sens et par là même modifie sa propre nature. Par extension, on parle de nature pour désigner ce qui, sur la terre, n'a pas été altéré ni transformé par l'homme. Mais le simple fait de les énoncer, de connaître leur existence peut déjà altérer leur nature. A partir de ce terme, deux formes de nature peuvent être différenciées : la nature sauvage et domestique.

A Grenoble, ville et nature sont étroitement liées, intra et extramuros : la campagne est urbanisée et la ville ruralisée. Ainsi, l'agglomération grenobloise est entourée de trois massifs montagneux : au nord, la Chartreuse, qui culmine à 2082 m ; au sud-ouest, le Vercors à 2341 m ; au nord-est, la chaîne de Belledonne à 2977 m. Ces massifs comptent deux parcs naturels régionaux et cinq espaces naturels de loisirs.



Source : Tropical

Photo 1 : L'agglomération grenobloise bordée des trois massifs montagneux

Cet environnement montagnard est constitutif de l'identité grenobloise (Cf. photo 1). Cette omniprésence des montagnes alentour a influencé de nombreuses personnalités¹, peintres, écrivains, explorateurs et scientifiques, qui ont valorisé ce patrimoine naturel. Les travaux de géographes² soulignent que dans l'histoire du développement de Grenoble, économie et montagne sont intimement liées et définissent la naissance de la ville, soit comme la conquête d'une terre élue, soit comme une communauté humaine isolée de l'extérieur par les montagnes. Grenoble est « *socialement rattachée à des figures émanant des représentations collectives* » (BOUMAZA, 1997), dont la montagne est l'origine. Des symboles et valeurs se rapportant à la montagne ont construit le mythe de la ville, qui, par ses représentations collectives du rapport nature et culture, alimente un certain chauvinisme grenoblois. Les montagnes sont donc incluses dans la ville et s'apparentent à sa nature. De plus, ces massifs montagneux, très visibles depuis la ville, agissent comme une strate de nature au-dessus de la strate urbaine. Ainsi à Grenoble, la symbolique de la nature prend d'autant plus d'ampleur que la ville est associée aux montagnes environnantes (TCHEKEMIAN, 2007).

Le projet de développement économique de l'agglomération grenobloise s'oppose à la place centrale accordée à l'agriculture dans l'aménagement de la région urbaine. En effet, le développement de l'habitat pavillonnaire périurbain s'est fait au détriment du rural : « *cette urbanisation est le plus souvent due aux extensions urbaines et surtout économiques dans les meilleures terres agricoles de la plaine, à proximité des grands axes routiers et des échangeurs autoroutiers. Il s'agit là des atteintes aux conséquences les plus importantes et qui engagent le plus l'avenir à la fois de l'agriculture, de l'environnement et l'organisation*

¹ Marie Laurencin, l'abbé Cales, Stendhal, De Maistre, Lionel Terray, Haroun Tazieff, etc.

² DEBARBIEUX (1996), DREYFUS (1990), FRAPPAT (1979), GUMUCHIAN, VANIER, VEYRET (1967).

générale de la région urbaine » (selon l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise). Le développement de la région urbaine et la crise agricole obligent progressivement les exploitations à s'adapter aux conditions périurbaines et à s'orienter vers de nouvelles activités (diversification, circuits courts, agrotourisme, accueil pédagogique, entretien paysager). L'agriculture est en mutation et cherche à tirer parti des atouts périurbains.



Source : La montagne en photo

Photo 2 : La plaine agricole de la Bièvre, en arrière-plan Grenoble et le massif de la Chartreuse

Ainsi, l'essor de Grenoble répond à une nouvelle culture périurbaine qui reconnaît à l'agriculture la gestion environnementale et paysagère de l'espace. La place de l'agriculture dans le plan urbain est devenue légitime. Dans ce contexte, l'agriculture périurbaine est considérée comme un outil d'aménagement par les acteurs, et elle constitue un élément de réponse des institutions face à la demande urbaine de nature.

En ville, ordonner la nature pour des besoins esthétiques est une caractéristique de l'activité que l'homme exerce sur son environnement. Cet acte n'est pas gratuit. Il est toujours le fruit d'efforts et d'argent pour obtenir de l'aménagement paysager la satisfaction attendue. Ainsi, la nature est introduite en ville, afin d'être domestiquée, pour autant qu'elle soit humanisée. Les parcs, squares, jardins urbains, englobés sous l'appellation d'espaces verts, à laquelle nous lui préférons l'expression d'espaces urbains végétalisés, résultent d'une volonté humaine de domestiquer la nature.

La ville de Grenoble, qui a une superficie de 1870 ha, compte 330 ha d'espaces urbains végétalisés, ce qui représente 16 m²/hab. (Cf. photo 3). Ils sont morcelés en 270 îlots, ce qui apporte à moins de 500 m des habitations un espace de nature intentionnelle. Parmi ces 330 ha d'espaces urbains de nature, 191 ha sont classés en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.



Source : Ville de Grenoble

Photo 3 : Le parc Paul Mistral, le plus grand de la ville de Grenoble

D'après le Directeur du service des Espaces verts de Grenoble, la distinction, entre parc, jardin, place, square, espace vert, correspond davantage à un jugement d'ambiance, propre au service gestionnaire, que d'une classification précise : *« cette différenciation repose sur peu de chose. Ces appellations sont anciennes, car elles sont reprises pour le bilan annuel. (...) Il serait bon de les revoir »*. La dénomination est faite d'après la superficie du lieu, de son couvert arboré, de la vue ou non des habitations : *« la mise en exergue de la qualité de vie en ville oblige les aménageurs à fournir des espaces verts aux citoyens »*. De plus, la qualité touristique d'une ville dépend aussi de la qualité des espaces de nature intentionnelle.

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès d'institutions de développement et d'aménagement du territoire³, contribuant au débat public sur la périurbanisation, la défense de l'environnement et des intérêts agricoles. Puis, d'autres entretiens ont été conduits auprès d'institutions d'animation nature⁴, afin de cerner les demandes et attentes de nature en fonction des activités proposées et des pratiques des habitants. Leur analyse a permis de cerner les demandes et attentes des habitants en matière de nature, campagne, agriculture, dans l'agglomération grenobloise et de mettre en évidence les réponses apportées par les institutions. Des propos d'acteurs permettent d'illustrer ce travail ; toutefois, les

³ Directeur de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère, Directeur adjoint et chef du service Aménagement et Développement du Territoire, Chargé de mission du service Aménagement du Territoire de la Communauté de communes de l'agglomération grenobloise, Directeur du service Espaces Verts et Directeur du service Prospectives Urbaines de la Ville de Grenoble, Chargé d'étude environnement à l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise.

⁴ Directeur du service Education et Coordinateur du Réseau Education Nature Environnement à la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature de l'Isère, Directeur du Centre d'Initiation Nature et Environnement à la Ville de Meylan, Directeur et animateur à la MJC des Allobroges de Grenoble, Directeur de La Maison Des Habitants, Directrice des Amis de la Terre, Initiateur de randonnée au Club Alpin Français, Directeur du Syndicat Intercommunal pour la Protection et l'Aménagement des franges Vertes, Directeur du Service Education Jeunesse à la Ville de Grenoble.

interprétations tirées des entretiens semi-directifs révélant une influence des pratiques ou des représentations localisées et doivent donc être utilisées avec précaution. Ces représentations tiennent à l'histoire de Grenoble et renvoient aux rapports sociaux qui structurent la ville. La saisie de ces représentations locales est bien évidemment beaucoup plus complexe et demanderait une enquête sur chacune des populations fréquentant ces institutions. Différentes définitions permettent de relier la pluralité de sens à la diversité des attentes sociales en matière de nature, de campagne et d'agriculture dans l'agglomération grenobloise.

1. Les représentations sociales des éléments de nature à Grenoble

L'analyse du discours permet de distinguer trois plans spatiaux dans les représentations sociales. Le premier correspond à une « nature lointaine » qui invite à l'évasion de son quotidien et qui est alimentée par les médias, dépliants touristiques, documentaires. Les paysages cités le sont au titre des plus beaux paysages qui viennent immédiatement à l'esprit. Cette nature est identifiée comme exempte de toute atteinte humaine, hors de l'aire d'influence de notre société occidentale. Elle serait éloignée des contraintes sociales de notre société, et contribue aux représentations de voyages, découvertes, d'aventures, d'horizons lointains. Il y a dans cette « nature » différentes catégories : pour les pratiquants des hauts sommets proches de Grenoble, « *les Alpes françaises répondent à cette nature lointaine au même titre que celles de la Suisse ou la chaîne de l'Himalaya* ». En revanche, pour les puristes, les montagnes, proches de leur lieu d'habitat, sous le même climat, ne répondent pas aux caractéristiques des paysages lointains et exotiques, et cet élément de nature n'est pas perçu comme une destination de rêve et de plaisir.

Le second plan spatial est celui d'une « nature proche », en relation au végétal structurant l'espace urbain, une nature intentionnelle qui orne le paysage urbain (jardins publics, compositions florales, arbres d'alignements) et dans laquelle les montagnes sont soit intégrées aux éléments de nature en ville, soit considérées comme des éléments extérieurs.

Le troisième équivaut à une « nature intermédiaire » comprenant des éléments de nature au travers desquels l'homme se reconnaît, ressent son appartenance. C'est la nature qui l'entoure, celle qui agrmente et structure son paysage. Cette nature se compose d'images mentales, de perceptions et de représentations accessibles et mises en scène au quotidien (les couleurs automnales des forêts, la cueillette de champignons, le chant des oiseaux...).

L'étude des représentations sociales met en évidence le fait que les espaces urbains

végétalisés sont vécus comme un ensemble d'idéologies, de pratiques culturelles, et apparaissent comme une composante à part entière de la ville. Ils constituent une zone tampon à l'activité humaine, un lien, voire une continuité avec les montagnes. Leur mode d'appréhension varie suivant l'héritage culturel (sensibilité à la nature), l'organisation spatiale de la ville et la capacité d'investissement imaginaire dans le lieu. Les espaces urbains végétalisés sont une sorte d'assise socioculturelle où se développent des conduites marquées par des interactions entre les caractéristiques physiques et culturelles locales.

Pour les institutions leur présence est signe de qualité du cadre de vie, et beaucoup de Grenoblois reconnaissent en ces espaces les symptômes d'une nature intentionnelle. Il existe une interdépendance entre espaces urbains végétalisés et comportement humain. Chaque personne représente et associe à ces lieux la fonction et le rôle qu'il désire, ceci en l'adaptant à leur situation sociospatiale et ainsi à leur cadre de vie. Ces espaces sont utilisés comme des lieux de transition rapide et fortuite au monde urbain, permettant d'accéder à un espace de nature inféodé à la ville. Ils représentent moins des espaces de loisirs que de liens avec la nature sauvage. L'étude des représentations sociales permet d'attribuer différentes fonctions aux espaces urbains végétalisés : une fonction plastique, esthétique (insertion visuelle, végétation urbaine, couleurs, odeurs) et une fonction de refuge psychosociologique (confort et sécurité des usagers, lieu protecteur pour le moi, significatif de féminité). Ainsi, la nature urbaine traduit un état d'âme qui, de ce fait, semblable à un miroir, renvoie à l'utilisateur plus que sa propre image. Les espaces urbains végétalisés ne sont pas ressentis en fonction de leur classement, ou de leur nom, mais de leur capacité à être investis. Grâce à eux, la relation des urbains à la nature est suspendue, non déniée ou coupée.

Les espaces urbains de nature sont donc perçus et vécus comme une échappatoire de proximité, un lieu autre que celui de l'habitat, mais tout aussi rassurant et protecteur. Les habitants opposent ces espaces aux montagnes. Ainsi, les discours qualifiant les espaces urbains végétalisés sont significatifs de domestication de la nature et de désintérêt. Mais la relation entre les usagers et l'espace urbain végétalisé ne se réduit pas à des propriétés matérielles (architecture végétale, aménagement paysager). De sa structure, de sa localisation, de son intégration et de ses fonctions découlent des représentations pour ses usagers : ceux-ci inscrivent dans l'espace leur sensibilité et leur quête de protection. La relation à l'espace comme expérience vécue révèle des espaces chargés de significations liées à des représentations. Même si les Grenoblois critiquent les espaces urbains végétalisés ou les délaissent au profit des montagnes, tous leur confèrent un intérêt et une bienfaisance pour la ville. Les espaces urbains végétalisés façonnent ainsi l'habitat des Grenoblois ; en retour les

habitants façonnent ces espaces par les activités qu'ils y exercent. Cette relation constitue un langage qui renvoie à la condition d'existence concrète des citoyens, lesquels ne sont pas indifférents aux dispositifs spatiaux et aux propriétés d'ambiance qui caractérisent ces lieux. Ceux-ci sont perçus comme des unités protectrices et des supports de l'identité personnelle tout en représentant, paradoxalement, l'affrontement toujours possible avec l'inconnu. Si les espaces urbains végétalisés sont pensés pour le développement personnel des citoyens, leurs usages multiples et parfois contradictoires peuvent générer, si ce n'est des conflits, tout du moins, des angoisses face à l'altérité.

Les représentations et appropriations diffèrent selon le genre des répondants. Ainsi, pour les dames, ces lieux sont ressentis comme des espaces libres, protecteurs, où la cellule familiale s'y recompose sans le père : « *les femmes y ont la liberté d'exprimer un certain type de féminité. Elles vivent sous le signe d'une vigilance dominatrice à l'égard des autres enfants et à l'égard des inconnus surtout masculins* » (SANSOT, 1994). Ces espaces ouverts offrent aux femmes un refuge protecteur leur donnant l'impression qu'elles sont dans une unité close. Pour les hommes, ils sont les représentations spatialisées d'un mouvement alternatif toujours possible entre un espace libre et un extérieur. Ils s'installent plutôt à la frontière entre un intérieur et un extérieur. Pour eux, ces espaces ouverts sont le support d'une réassurance narcissique dans la mesure où ils signifient une action d'intromission réversible. Les espaces urbains végétalisés sont significatifs de féminité. De ce fait, ils apportent une parité architecturale. Les femmes disent fréquenter de façon plus récurrente les espaces de nature domestiquée, au regard des montagnes, élément de nature sauvage, dont elles apprécient *a fortiori* la présence et la proximité.

2. Les demandes de nature auprès des institutions de développement et d'aménagement du territoire

Les institutions ont souvent une vision prospective et hésitante de la nature. Leur vision est globalement celle d'une nature acceptée par le plus grand nombre, une nature esthétiquement satisfaisante. Ce point de vue privilégie l'entrée sociale et rapproche la nature du cadre de vie. Il souligne aussi l'hésitation des institutions entre « nature cadre de vie » et « nature esthétique ». En réalité, dans ces tentatives de cerner ce que peuvent être les demandes de nature, plusieurs conceptions apparaissent :

- la première est la « nature d'autrefois » basée sur d'anciennes représentations (peinture, littérature), façonnée par les agriculteurs (paysage de campagne) et dont les

pratiques seraient partagées entre espaces de loisirs et espaces naturels protégés,

- la seconde est une « nature naturée », un compromis entre l'évolution des modes de vie et les traditions, où des règles d'esthétisme permettraient l'implantation d'équipements s'intégrant dans la nature, tout en respectant la valeur paysagère des lieux,
- la troisième est celle d'une « nature populaire » où la demande d'accessibilité serait moins discriminante : une nature ouverte à un plus grand nombre de couches sociales, offrant un maximum de ressources matérielles (aménagement, entretiens) et immatérielles (esthétisme, qualité de vie).

Cette demande de nature populaire rejoint la conception d'une vision de la nature qui autorise la présence du plus grand nombre et refuse une bipartition du monde. La nature serait celle de la mixité, faite à la fois d'une sorte de bricolage esthétique (jardin et nature lointaine, exploitation des ressources garante d'une alimentation saine) et de social (bonnes relations entre voisins, équité, égal accès aux ressources). Elle rejoint l'utopie, selon laquelle s'articulent l'immatériel et le matériel, renversant l'opposition nature/société, externe/interne. Il s'agit d'une vision inverse de celle pratiquée dans les espaces de nature sauvage où le citoyen ne participe pas à la gestion des espaces, mais les utilise *« comme un rêve compensatoire des frustrations liées à la ville »* (LUGINBÜHL, 2001).

2.1. Les attentes sociales de nature périurbaine

Selon les institutions de développement et d'aménagement du territoire, cinq raisons principales expliquent le choix des citoyens de s'installer en périphérie de Grenoble :

- *« la possibilité de devenir propriétaire d'une maison avec jardin »* : l'aménagement du temps de travail et le développement des transports permettent aux travailleurs des villes de repousser la distance domicile-travail, et donc les limites entre ville et périphérie. Le temps de loisirs dont disposent les néoruraux leur permet de transformer de leur cadre de vie : par exemple, *« le jardinage est le loisir le plus développé permettant l'embellissement du jardin et l'entretien d'un potager »*,
- la recherche d'un meilleur cadre de vie que celui proposé en ville : *« les néoruraux souhaitent quitter la densité, la pollution sonore et atmosphérique urbaine, pour eux, comme pour leurs enfants »*,
- *« les prix des terrains sont moins onéreux que ceux pratiqués dans le centre-ville »* :

bien que ce point mérite d'être nuancé, vu la récente montée des prix en zone périurbaine et la diversité des espaces périurbains ;

- le souhait d'une reconnaissance sociale : *« la rive droite du Grésivaudan est considérée comme le lieu de résidence de la bourgeoisie grenobloise »*, l'accession à la propriété est donc synonyme de reconnaissance sociale,
- la nostalgie de moments passés à la campagne : la majorité des personnes rencontrées, au fur et à mesure de l'entretien, évoquaient – en recouvrant parfois à l'introspection - des souvenirs liés à la campagne, et souvent au temps de l'enfance.

D'après les institutions, les citadins plus enclins à s'installer dans les territoires ruraux proches de Grenoble sont majoritairement des cadres supérieurs, moyens et divers employés (cadres et fonctionnaires). Les rythmes et modes de vie diffèrent donc entre nouveaux ruraux et ruraux en place. Les néoruraux participent dans certains cas à la vie locale des villages, ils sont parfois même à la tête du conseil municipal. En outre, ils peuvent aussi se constituer en association de défense des riverains afin de limiter l'accès à des exploitants ou à d'autres néoruraux désirant s'installer à proximité de leur maison. Une méconnaissance et une mésentente existent entre ces deux populations, et posent éventuellement des problèmes relationnels. En effet, les néoruraux reprochent aux ruraux en place d'être méfiants et peu accueillants : *« pour les ruraux, ces nouveaux habitants sont individualistes, désirant davantage de services, de confort et de qualité de vie comparables à ceux de la ville »*. Ce qui est vu comme un paradoxe par les acteurs, car tout aménagement transforme le milieu. De plus, les néoruraux *« affichent une forte détermination dans l'acquisition d'un permis de construire en zone rurale, et une fois propriétaire ils sont déterminés à interdire toutes constructions près de leur habitat »* (des unions de quartier, associations de protection se créent). Mais les espaces agricoles en périphérie incarnent un espace de loisirs dont peuvent profiter les citadins qui y découvrent les enjeux et les contraintes de la profession agricole. Les agriculteurs perçoivent davantage les attentes de citadins et orientent leurs activités en fonction des demandes. Ainsi se crée un échange entre citadins et agriculteurs en place qui permet à ces deux populations de se rencontrer, de se découvrir et de cohabiter.

D'après les acteurs du développement et d'aménagement du territoire, les principales attentes des néoruraux sont :

- d'obtenir les mêmes services à la campagne qu'en ville : *« ils conservent leurs habitudes et acquis de la ville et ne veulent pas en être coupés »*. Les demandes concernent l'installation des réseaux (eaux usées, lignes téléphoniques, transports en

commun), des services d'accueil (les garderies et cantines scolaires), l'accès à la culture (cinéma, bibliothèque), tout en maintenant la qualité paysagère. Selon les acteurs, *« avec une qualité de vie meilleure et des services identiques à la ville, davantage de citadins choisiraient de vivre en périphérie, ce qui participerait à l'étalement urbain et remettrait en question la qualité paysagère qui leur est si chère. (...) Aussi, cela contredirait les raisons pour lesquelles les néoruraux ont quitté la ville (augmentation de la population, des véhicules, des nuisances sonores, des pollutions, etc.) »*,

- être en contact avec le monde agricole : *« apprendre des techniques et méthodes de culture, acheter des produits à la ferme »*, ce qui contribue à la valorisation du travail des agriculteurs et à leurs développements économiques ;
- une gestion de l'espace rural et naturel répondant à leurs demandes et attentes : globalement, il s'agit d'un *« espace aux caractéristiques naturelles, tout en étant accueillant et discrètement aménagé »*.

Pour les acteurs, les territoires ruraux en périphérie de l'agglomération grenobloise ne doivent plus être considérés comme une réserve foncière : *« l'espace non bâti, moins onéreux, ne doit pas être considéré comme espace à urbaniser, car il est important au niveau paysager et la ville a besoin d'espaces, de coupures vertes qui ralentissent la conurbation et la hausse des prix du foncier »*.

2.2. L'agriculture périurbaine comme outil d'aménagement

L'analyse des propos révèle que les limites entre la ville et la périphérie ne sont pas distinctes. Couramment, les acteurs rencontrés se réfèrent au découpage du schéma directeur de l'agglomération grenobloise. Par ses services, commerces et loisirs proposés, la ville-centre de Grenoble exerce une attractivité sur les habitants de la périphérie. Cette dernière est perçue comme un espace de loisirs, précieux pour la ville-centre, où citadins et ruraux se rencontrent et cohabitent. Les communes les plus proches de Grenoble sont reconnues comme d'anciens villages renforcés de constructions nouvelles (logements, usines, centres universitaires) et disséminés dans une campagne demeurée, en grande partie, agricole. Cependant, beaucoup d'institutions déplorent l'aspect intensif de l'agriculture qui se spécialise afin de répondre à la demande des consommateurs et pour être compétitive face aux grandes surfaces.

De plus, les communes en périphérie de la ville-centre sont qualifiées de villages-dortoirs.

Elles sont habitées par une population ayant quitté son logement urbain pour venir s'y installer, mais qui reste rattachée à la ville par son activité professionnelle, son mode de vie, ses loisirs. La périphérie se voit donc rythmée par les déplacements pendulaires. Les territoires périurbains faisant l'objet de pressions foncières de la part des citadins voient leur principale activité économique mise en péril. Les institutions constatent un déséquilibre entre l'engouement pour le marché foncier et les transactions agricoles. Face à la demande citadine en terrains constructibles, les agriculteurs développent des stratégies. Certains obtiennent le classement de toutes ou d'une partie de leurs parcelles en zone constructible afin que la vente soit plus avantageuse : c'est le cas d'agriculteurs âgés et retraités n'ayant pas de succession. D'autres s'organisent et s'adaptent afin de perpétuer leurs activités, comme l'agriculture raisonnée ou biologique, les animations à la ferme, etc. D'autres encore, moins nombreux, achètent des terres et agrandissent leur exploitation agricole.

Cette croissance urbaine entraîne des transformations et modifications majeures sur les fonctions et activités des territoires ruraux et agricoles en périphérie de Grenoble : un espace rural et agricole interstitiel, en attente ; un espace agricole qui demeure, mais où la société rurale change ; une disparition progressive et irrémédiable des espaces périurbains les plus proches de l'agglomération.

En dépit de ces difficultés, l'agriculture périurbaine grenobloise constitue un outil de gestion et de maintien de la ville. Face aux attentes et aux comportements des citadins et néoruraux, les institutions de développement et d'aménagement du territoire cherchent à limiter l'exode urbain en pesant sur la densification de la ville en :

- « *concentrant les services de la ville (et non leur extension)* »,
- « *développant les transports en commun dans l'agglomération grenobloise et plus largement le département* », telles les liaisons train-tram pour le déplacement sur une plus grande surface, la création de parkings relais...
- travaillant sur « *l'amélioration du cadre de vie en ville* » : la qualité architecturale et environnementale,
- œuvrant à la reconquête des zones d'activités, par l'application de la loi sur la répartition de la taxe professionnelle dans l'agglomération afin d'éviter les déséquilibres entre les communes,
- réfléchissant à « *l'éloignement des logements sociaux de la ville centre (...), car les citadins n'apprécient pas cette cohabitation* »,

- mettant en place « *la limite de l'extension urbaine et de l'urbanisation de la périphérie par le maintien de l'agriculture* », comme le projet « agri-urbain » du Ministère de l'Agriculture pour le développement urbain et le maintien de l'agriculture,
- donnant « *un nouveau statut aux agriculteurs pour l'entretien du paysage, afin de maintenir l'agriculture en périphérie et de céder progressivement des terres agricoles à l'urbanisation* ».

Cette dernière citation peut surprendre par la contradiction des propos. En effet, comment maintenir les activités agricoles si l'on cède progressivement à l'urbanisation ? Ce nouveau statut accordé aux exploitants répondra-t-il à cette question ?

3. Les usages de la nature par les institutions d'animation nature

3.1. Les demandes sociales de nature sauvage

La présence des montagnes dans le paysage grenoblois se ressent dans les animations nature proposées par les institutions (ski, canyoning, randonnée, alpinisme, escalade, spéléologie). Ces pratiques sportives sont indissociables des montagnes environnantes, qui sont à la fois « *un milieu de vie de communautés humaines, de détente, de découvertes, d'expérience* ». Cependant, « *des participants aux séjours de haute montagne se plaignent souvent des conditions d'hébergement* » jugées trop spartiates. En réponse à cette demande, la charte pour l'an 2000, élaborée par le Club Alpin Français (CAF), stipule que « *la modernisation des refuges existants sera limitée à des normes sanitaires et de sécurité minimales sans évoluer vers de l'hôtellerie d'altitude* ». Depuis plus d'un siècle, la montagne a été équipée pour que l'homme y exerce ses loisirs. Ainsi, la nature accueille des stations de ski, refuges, supporte le ballet incessant des véhicules de touristes. Face à ce constat, toutes les institutions rencontrées s'engagent à ce que leurs adhérents aient un comportement responsable envers la nature et l'environnement, par exemple, ne pas laisser de déchets en montagne, avoir une présence discrète...

Une forme de management des pratiques sportives dans les lieux de nature s'exprime par la tendance à prendre ses distances par rapport à la ville. Ce modèle valorise la nature contre l'urbanité et contre la nature en tant que produit, objet de consommation. Dans cette perspective, les institutions reconnaissent à la nature des droits inaltérables qu'elles cherchent à défendre. Cela se caractérise par la demande de produits et de pratiques de nature, au mépris de la culture et des attentes urbaines. La priorité est ainsi donnée sur un plan sportif aux

puristes, aux néo-aventuriers, à ceux qui sont au plus près d'une conception extrême, dure, mystique et écologique de la nature. Pour certains, la montagne est un lieu de pratiques sportives propice aux performances. Un lieu pour s'évader, se dépasser et se valoriser. Ces activités sont largement plébiscitées par les médias et les agences de voyages. Toutefois, beaucoup de ces pratiques, comme « *les départs en haute altitude où les skieurs sont déposés en hélicoptère et descendent à ski des barres rocheuses, ne sont pas en harmonie avec la nature* ».

Tout en étant un espace de pratique sportive et de communion avec la nature, la campagne proche de l'agglomération répond aussi au besoin d'évasion des citadins. L'activité sportive n'est pas transformée en une activité commerciale pure ; elle rend possible une relation de proximité avec l'espace naturel qui ne repose pas sur un échange marchand. La relation avec l'adhérent est fondée sur le partage d'une passion identique pour les sports de nature. « *L'adhérent est avant tout un pratiquant auquel il faut transmettre le respect et les secrets du lieu et de l'activité* ». Le partage de la passion offre à la personne la possibilité d'établir une relation fusionnelle avec l'espace rural. Nous avons relevé deux paradoxes redondants, évoqués par les institutions d'animation nature :

- les randonneurs attendent de ces espaces de nature une certaine liberté, une solitude, mais ils savent que leur passage marque peu ou prou la nature. La liberté revendiquée comme un droit oblige à admettre les contraintes du Droit. L'incapacité des hommes à se taire, leur envie irrépressible de raconter, de se raconter, attire les autres dans ces espaces de nature, précipitant le solitaire dans la foule des amateurs de solitude,
- les activités de nature ont toujours été des activités de découvertes, en lien avec le tourisme (la Société des Touristes Dauphinois, le CAF) et à ce titre elles obéissent à la règle selon laquelle le tourisme est vu comme à la fois comme une panacée et un problème par les locaux.

Ces paradoxes sont liés au tourisme moderne, à ses rapports aux territoires de pratique et l'accès à ces territoires : le tourisme est la seule industrie mondiale où l'on n'apporte pas le produit au client, mais où l'on transporte le client vers le produit. Quelles que soient les solutions apportées à ces faits, elles doivent tenir compte du fait que pour beaucoup de pratiquants, leurs activités reposent sur une conception humaniste de la nature. Au lieu d'opposer l'homme et la nature (conception naturaliste) ces personnes considèrent que l'homme fait partie de la nature, que l'espèce humaine a tout autant besoin des espaces naturels que les autres espèces ; pour conserver leurs richesses, ces activités doivent donc être

pratiquées dans un espace préservé.

3.2. Les activités de nature comme outil d'animation et d'éducation

Les demandes de nature des adhérents d'institutions d'animation nature varient en fonction de leur domiciliation dans le centre-ville de Grenoble (issus de quartiers populaires, parfois en échec scolaire ou en recherche d'emploi, et ayant peu l'occasion de pratiquer des activités de nature), ou en périphérie, où ils sont en rapport avec la nature (ballade, activités sportives). Pour une institution d'animation nature dont les adhérents sont majoritairement issus de quartiers populaires, la demande est celle d'une nature sauvage (montagnes, forêts), en particulier « *de lieux peu fréquentés et peu équipés* ». Bien qu'à l'intérieur de la même population, les représentations comme les demandes de pratiques diffèrent selon l'âge, le sexe et l'appartenance à l'un des groupes sociaux (jeunes de quartier, résidents en périphérie). Les institutions se veulent être le lieu d'un brassage social, mais il n'y a guère que dans les structures d'éducation populaire que les personnes issues des couches défavorisées accèdent à des animations de nature. Cependant, toutes les personnes ne sont pas attirées par l'exercice d'activités de nature, mais au travers des discours nous notons une dominance des couches moyennes et supérieures dans l'adhésion et la pratique de ces activités. Selon les acteurs, « *la pratique de certaines activités de nature n'est pas à la portée de toutes les bourses* ». Les sports peu accessibles, car exigeant un matériel onéreux (comme le ski, l'escalade, le vélo) sont « *essentiellement proposés dans les lieux associatifs où la population n'a guère la possibilité de s'adonner à leur pratique* ».

En s'appuyant sur les vertus pédagogiques de la nature, les institutions d'animation nature se reconnaissent une mission d'éducation et de sensibilisation de leurs adhérents, à la nature et à l'environnement. Selon les acteurs, les loisirs de nature « *socialisent les jeunes qui n'ont pas une approche innée à la nature* ». Cette approche éducative s'oppose à une approche de consommation de la nature. Les institutions cherchent à éduquer les citoyens dans leurs pratiques d'activités de nature. Que ce soit par des camps de vacances, classes vertes, stages sportifs, la fonction d'utilité publique et éducative qui renvoie au civisme civique est ainsi légitimée. Les projets pédagogiques et d'aménagement des espaces de nature (chantiers éducatifs, camps nature, chemins de promenade, sentiers de découverte, visites de fermes) sont de plus en plus développés dans l'agglomération grenobloise, et « *permettent de favoriser les apprentissages et les initiations sportives et culturelles et sont révélateurs de l'intérêt des citoyens* ».

Certains acteurs vont encore plus loin dans cette éducation civique. Ils exploitent la possibilité, donnée à la nature, de constituer un champ de valeurs et de propriétés propres par le contact authentique avec la nature. Les fonctions vertueuses, saines et rédemptrices de la nature sont mises en avant : « *la nature est un espace éducatif, une école de vie et de formation des caractères* ». Selon les institutions, elle possède des qualités éducatives attachées à des principes élémentaires : rusticité, vie simple, logique de l'épreuve, absence d'une logique marchande, isolement et prise de distance avec la ville et les réseaux de sociabilité classique. Ce lien avec la nature permet l'expression des qualités réflexives et introspectives de l'individu confronté à sa nature personnelle : « *elle permet le renforcement des valeurs de solidarité lorsque les individus font face à la difficulté de l'épreuve* ». On retrouve dans cette approche des références issues du scoutisme⁵ et de l'hébertisme⁶. Des actions de réinsertion pour les personnes en mal de vivre ou asociales sont menées dans des centres aménagés en pleine nature. Ainsi, une relation, autour de cette symbolique et des vertus éducatives de la nature, s'établit entre les éducateurs et les publics pratiquants.

Les pratiques sportives en milieu naturel posent trois questions majeures. Les représentations de la nature sont-elles d'ordre culturel ? Les représentations de la nature ne sont ni universelles, ni uniques, mais personnelles. La nature est appréciée pour elle-même, elle a ses propres lois auxquelles l'homme doit se conformer. Ainsi, nature et culture sont intimement mêlées. Ce qui conduit à la deuxième interrogation : faut-il organiser les pratiques de nature, et est-ce que la notion d'organisation est compatible avec celles de liberté, d'autonomie et de responsabilité ? Pour l'ensemble des institutions, le libre accès à la nature est considéré comme un droit imprescriptible. Mais ce droit ne se heurte-t-il pas à d'autres visions, à d'autres Droits ? L'Etat est garant de l'équilibre global. L'établissement de règles d'organisation est la seule façon de répondre au problème posé. Sans ces règles (établissement d'un consensus), nous ne voyons pas comment il peut y avoir de réelle liberté, car un groupe est toujours l'otage d'un autre. La dernière question est donc : comment organiser les pratiques de pleine nature sans les dénaturer ?

Selon les institutions, « *une dimension européenne des problèmes se fait sentir. Les espaces de natures peuvent être partagés par des pays voisins, qui rencontreront les mêmes problèmes* ». Une concertation européenne est donc souhaitée pour ces espaces. Ensuite, « *en une ou deux décennies, les problèmes se sont plutôt déplacés vers la vallée, ce qui pose la*

⁵ Organisation pour la jeunesse, créée en 1907 par Baden-Powell, visant à éduquer sur le plan moral et civique, par la vie en communauté.

⁶ Méthode d'éducation physique instituée par Georges Hébert, éducateur français, préconisant l'exercice dans un cadre naturel.

question de l'équipement des espaces de nature de la vallée jusqu'à la moyenne montagne ». Deuxième conséquence de ce déplacement vers la vallée, les pratiquants empiètent sur les territoires d'activités de ceux déjà en place, posant le problème de la cohabitation sur un même territoire de groupes sociaux très différents, jusque dans leurs intentions, car certains sont des exploitants agricoles, d'autre de simples promeneurs. La solution semble résider dans la place accordée à l'information et à l'éducation, notamment sur les comportements, afin de ne pas avoir à les réglementer : « *il est nécessaire d'observer ce qui se passe sur tous les types de terrain au fur et à mesure que se diversifient les activités de pleine nature. Il faut connaître l'impact des activités sur les milieux et mieux définir ce qui paraît avoir aujourd'hui une importance décisive, comme les seuils de fréquentation à ne pas dépasser sous peine de dégradation irréversible du milieu* »⁷. Cela nécessite l'instauration d'un dialogue entre pratiquants et institutions, ainsi qu'une meilleure connaissance des territoires dans lesquels ils évoluent. Pour cela, les institutions doivent davantage connaître les activités de pleine nature pour ne pas rechercher des réglementations généralisées et contraignantes. A la croisée de ces préoccupations se pose la question des moyens d'information, d'éducation, et de dialogue. Si les institutions peuvent imaginer ces actions à l'intérieur des associations, écoles, sont plus démunies en ce qui concerne les pratiquants individuels, isolés.

Conclusion : des fonctions sociales de la nature aux rôles de l'agriculture périurbaine

Dans les représentations sociales, une dichotomie entre ville et campagne persiste, qui semble liée à la crise urbaine et à celle de l'emploi, comme à l'amélioration des rythmes de travail et à l'accroissement de la mobilité. La campagne n'est pas idéalisée, car elle ne procure aucune ressource. Par contre, l'on constate l'idéalisation d'une zone d'habitat préservée du stress urbain. Dans l'agglomération grenobloise, les modes de déplacements se développent (axes routiers, liaisons train-tram, parkings relais), ce qui procure aux habitants des périphéries une plus grande mobilité et les rattachant à l'aire urbaine. La qualité de l'environnement urbain ne se mesure pas seulement en termes de qualité des logements et d'espaces collectifs, mais aussi en degré d'animation de la vie urbaine. Dans cette nouvelle qualification urbaine, le rapport à la nature est donc appréhendé comme une composante de l'espace de vie, une figure amicale et emblématique de Grenoble.

Pour autant, l'agriculture est tantôt mise en cause pour son impact négatif sur l'environnement, tantôt louée, sinon indemnisée, pour les bienfaits qu'on lui reconnaît dans ce

⁷ Selon la FRAPNA, en l'état actuel des connaissances, ces seuils sont invoqués par les naturalistes qui reconnaissent eux-mêmes ne pas pouvoir les définir précisément dans les différents sites.

domaine. Peut-on dans ce cas parler de services, et comment les analyser ? Au sens strict, un service est un acte délibéré et utile. Dans la relation agriculture-environnement, cette définition est étendue aux effets externes positifs, non intentionnels : « *le critère de l'utilité est discriminant, il se traduit par une demande, dont l'analyse économique des services environnementaux doit s'y référer. Si la demande est suffisamment explicite, si elle est satisfaite, l'effet n'est plus externe* » (THIEBAUT, 1992). Il faut donc commencer par préciser la demande : qui sont les bénéficiaires finaux de la pratique agricole ? Ils sont d'abord déterminés par le besoin satisfait par cette pratique : besoin culturel, de paysage, d'activité nature. Le besoin peut être satisfait par plusieurs objets et, même, par plusieurs types de prestations. Le besoin peut être ressenti par le bénéficiaire final, le citoyen. Souvent en matière d'environnement, il l'est par une minorité, ou bien il est décrété par les pouvoirs publics, d'où l'importance de préciser qui exprime la demande (collectivité locale, société concessionnaire de services publics, maison des jeunes, associations sportives). Ensuite, il faut déterminer la contrepartie de cette demande, à défaut de quantifier un consentement à payer, du moins repérer ce qui est dépensé (du temps ou une autre utilité).

En ville, la recherche d'une qualité environnementale, pour vivre, se déplacer, exercer ses loisirs, est au cœur des attentes sociales. L'étalement urbain en milieu rural semble offrir aux citoyens la possibilité d'accéder à un logement moins cher, plus grand, dans un espace ouvert, à proximité de la nature. En campagne, les espaces agricoles sont perçus comme des espaces de loisirs et de détente, par opposition à l'environnement urbain. Ce sont des espaces de tranquillité, de dépaysement et de nature. Le souhait des néoruraux, comme ceux des ruraux en place, s'exprime davantage en termes de conservation de cet environnement, auquel certains d'entre eux, comme les agriculteurs, contribuent. L'ouverture de l'espace et la présence de nature se présentent comme les caractéristiques communes des paysages recherchés par la demande sociale actuelle. L'analyse des entretiens des représentations sociales du mot « nature » renvoie fortement aux images d'Epinal des paysages ruraux, dans lesquels les activités agricoles dominent dans l'aménagement et l'environnement. Une image type de ces constructions mentales dresserait le paysage suivant : au premier plan un village de campagne, avec ses habitations et son clocher, entouré de champs offrant une palette de couleur, bordé de quelques arbres ; au second plan des collines et vallons, sur lesquels sont implantés des espaces boisés ; au dernier plan les massifs montagneux avec de la forêt à la base, puis de la neige sur les plus hautes cimes. L'analyse du discours montre un attachement pour l'agriculture, en tant que reflet d'une activité menacée. Les activités agricoles sont évoquées au travers des souvenirs d'enfance, des histoires des aïeux, des plus beaux paysages ruraux. Ils sont le reflet des civilisations agricoles qui nous ont précédés. Les agricultures de

proximité, comme le maraîchage, l'accueil et la vente à la ferme, sont prisées des citadins, qui en partagent le produit et en retirent un aspect ludique et éducatif. Cependant, les activités agricoles modernes et mécanisées sont décriées, car ressenties comme une altération de la relation entre l'homme et son environnement.

Les attentes sociétales conçoivent le rôle des activités agricoles, comme garante du maintien et de l'entretien d'espaces de nature, en périphérie de la ville. Elles aspirent au développement d'espaces gérés par les agriculteurs, mais où les citadins pourraient accéder à des espaces de loisirs, des fermes pédagogiques, des chemins de randonnée. La coupure verte que constitue l'agriculture dans le paysage périurbain est une fonction passive, tout comme l'occupation agricole des zones inondables ou d'autres espaces dangereux pour l'habitat, tels les cônes d'envol des aérodromes, les couloirs des lignes à haute tension. « *Les fonctions passives paraissent et peuvent être prises en compte dans les documents d'urbanisme qui en protègent le support. Le problème réside dans la durée de cette protection liée au rythme de révision des documents et dans l'harmonisation entre la protection de l'espace ouvert comme bien collectif et la protection de l'outil foncier de production privée. Il s'agit de compenser l'écart entre la valeur de rendement de la terre agricole et la valeur vénale potentielle du terrain à bâtir, ce qui peut se faire par le remembrement-aménagement ou par la fiscalité* » (RENARD, 1989). Les services actifs que peut rendre l'agriculture périurbaine pour diversifier l'offre de produits, de service et d'entretien des paysages ont été imaginés depuis longtemps, allant jusqu'à faire de « *l'agriculteur périurbain un animateur-éducateur* » (CRU, 1980). Mais, dans la législation, cette distinction est floue et impose des services marchands payés par la collectivité, comme l'aide à la restauration et l'entretien du patrimoine agricole (vieille ferme, moulin, four à pain). En matière de biodiversité, comme de culture des variétés agricoles anciennes (types solanacées et cucurbitacées) l'agriculture périurbaine, par la demande citadine est un formidable atout pour l'éducation, mais aussi la conservation et transmission aux générations futures des variétés végétales et animales rares (MARCHENAY, 1987).

Bibliographie

BOUMAZA N., 1997, « Territoires contemporains et représentations : des vieux paradigmes urbanistiques... », *Revue de Géographie Alpine*. Grenoble, Ed. Cent pages, tome 85, n°4, pp. 175-185

Centre de Recherche d'Urbanisme, 1980, *Espace verts et qualité de la vie*. Ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, Ministère de l'Agriculture. Paris, 285 p.

DEBARBIEUX B., 1996, « Grenoble et ses montagnes : entre la métaphore de la racine et celle de l'écrin ». Actes du colloque de Fontaine, *400000 habitants au cœur des Alpes*, pp.45-59

DREYFUS P., 1990, *Histoire de la Résistance en Vercors*, Paris, Arthaud, 288 p.

DREYFUS P., 1997, *Vercors citadelle de liberté*. Grenoble, Ed. Arthaud, 1969, réédition, Arthaud, 395 p.

FRAPPAT P., 1979, *Grenoble le mythe blessé*. Paris, Ed. Alain Moreau.

LUGINBÜHL Y., 2001, *La sensibilité écologique des Français*. Conseil national du paysage, 28 mai. Paris, p. 157.

MARCHENAY P., 1987, *A la recherche des variétés locales de plantes cultivées*. Bureau des ressources génétiques, Paris, 209 p.

RENARD V., 1989, *Politiques foncières et agricultures périurbaines en Europe : réglementation et incitation*. Actes du colloque Agriville 89, Grenoble, 191 p.

SANSOT P., 1994, *Jardins publics*. Paris, Ed. Payot, 272 p.

TCHEKEMIAN A., 2007, « Le citoyen et la nature : entre représentations et pratiques sociales de la nature sauvage et domestique à Grenoble », dans *Imaginaire, Territoires, Sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, sous la direction de VIALA L., VILLEPONTOUX S., Montpellier, Publications de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, Coll. Territoires en mutation en Europe, pp. 379-399.

THIEBAUT L., 1992, *Demandes de biens d'environnement et interventions publiques en agriculture - cas de la France*. Thèse de doctorat en économie de l'université de Montpellier I, 359 p.

TORGA M., 1986, *L'universel, c'est le local moins les murs*. CAYRONC. (trad.) Ed. Wilhem Blake and Co, Barnabooth, Bordeaux, p. 25.

VEYRET P., VEYRET G., 1967, *Grenoble, capitale alpine*. Paris, Ed. Arthaud, 245 p.